

## ACTUS DÉCHETS

COMCOM SELLE ET GRAND COURONNÉ



Depuis le 1er janvier 2022, les changements concernant les déchets sont nombreux sur le territoire : changements de jour et heures de ramassage des ordures ménagères pour quasiment toutes les communes selon un nouveau calendrier de collecte, changement des consignes de tri, changement de tarifs... On fait le point !

### CHANGEMENT DES JOURS DE COLLECTE

**Le camion de collecte des ordures ménagères passe désormais tous les 15 jours pour réduire les déplacements.** En 2021, seul 1 bac sur 3 était sorti chaque semaine et plus de 50% de la population ne le sortait qu'une fois par mois. Le camion tournait à vide : ce n'était ni écologique, ni économique. Malheureusement, cela ne diminuera pas pour autant la facture. En effet, l'économie réalisée permet avant tout de limiter les conséquences de la nouvelle **hausse des coûts de traitement des déchets ménagers (+30% encore en 2022)** indépendante de la volonté de la Comcom. En optant pour une collecte par quinzaine, la hausse de la redevance pour les usagers a pu être limitée à 16%.

Un calendrier de collecte en version papier est, depuis le 15 décembre, en cours de distribution à chaque foyer par les communes, en même temps que la distribution du dépliant d'informations Com'Bac mais vous pouvez également les retrouver en ligne.

Retrouvez le nouveau calendrier de collecte pour votre commune



## CHANGEMENT DE CONSIGNES DE TRI

### EMBALLAGES ET PAPIERS, VOUS POUVEZ MÉLANGER !

**Depuis le 1er janvier 2022, borne jaune ou bleue, la couleur n'a plus d'importance.** Vous pourrez mettre vos emballages comme vos papiers indifféremment dans l'une ou l'autre borne. C'est plus pratique et plus simple. Vous n'avez plus de question à vous poser et cela ne coûte pas plus cher. La séparation des matériaux s'effectuera désormais en centre de tri. Ce coût est compensé par la baisse des frais de transport (eh oui, plus besoin de plusieurs camions pour que le tri ne se mélange pas jusqu'au centre de tri).

Autre point positif : les bornes bleues sont rarement pleines, alors que les jaunes débordent souvent. En mélangeant papier et emballages, on gagne de la place !

**Si les bornes jaunes sont pleines, ne déposez pas vos déchets au sol mais déposez vos emballages dans les bleues.**

## CHANGEMENT DES CONSIGNES DE TRI



## EMBALLAGES ET PAPIERS ON MÉLANGE !

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, borne jaune ou bleue, la couleur n'a plus d'importance. Je mets tous mes emballages et papiers indifféremment dans l'une ou l'autre borne.



Avec le soutien de CITEO

## CHANGEMENT DES TARIFS

**À partir de 2022, un nouveau contrat d'élimination des ordures ménagères prend effet.** Le prix à payer pour cette prestation augmente encore, en raison de la saturation des sites de traitement (+30% par rapport au contrat précédent). **C'est une situation subie dans toute la France.**

À cela, des investissements obligatoires s'ajoutent, comme le renouvellement des bornes d'apport volontaire vétustes. Près de 400 000 € doivent être investis pour remplacer la moitié du parc, sur 5 ans. C'est pourquoi, malgré toute l'attention portée aux dépenses et aux économies possibles sur le service, les tarifs de la redevance s'alourdissent malheureusement à nouveau. De 2022 à 2025, c'est-à-dire pendant la durée de ce contrat d'élimination des ordures ménagères, l'évolution de la redevance sera contenue et devrait correspondre à la hausse du coût de la vie.

Dans la conjoncture actuelle, pour maîtriser le montant des factures, il n'existe qu'un seul levier : réduire les déchets. Une réflexion va être menée sur la redevance en ce sens.

Vous êtes nombreux, et nous le comprenons, à réagir à ces hausses de tarif, mais sachez que **le service est facturé au coût réel des marchés, sans aucune marge.**

## LES TARIFS 2022



**BAC 120L / 1 PERSONNE**  
**69,95€ par semestre**  
soit 139,90€/an  
+ 5€ la levée supplémentaire



**BAC 120L / 2 PERSONNES**  
**94,80€ par semestre**  
soit 189,60€/an  
+ 5€ la levée supplémentaire



**BAC 180L / 3-4 PERSONNES**  
**110,50€ par semestre**  
soit 221€/an  
+ 7,50€ la levée supplémentaire



**BAC 240L / 5 PERSONNES ET +**  
**137,50€ par semestre**  
soit 275€/an  
+ 10€ la levée supplémentaire

12 levées sont incluses pour toute l'année  
et pour tous les foyers

[Retrouvez l'ensemble des tarifs](#)

### MENSUALISATION

Vous pouvez demander la mensualisation de votre facture. Votre demande est à transmettre au service Gestion des Déchets avant le 31 janvier 2022, pour les futures factures de 2022.

[Faire ma demande de mensualisation](#)

### TOUT SAVOIR ET COMPRENDRE

Le dépliant d'information Com'Bac est en cours de distribution depuis le 15 décembre, par les communes pour les habitants. Vous pouvez également le télécharger sur le site de la Comcom pour comprendre les différents changements et nouveaux tarifs.

## CHANGEMENT DES CONSIGNES DE TRI



## EMBALLAGES ET PAPIERS ON MÉLANGE !

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, bonne chance ou bien, la couleur et le poids n'ont plus d'importance, ce sont tous mes emballages et papiers indifféremment dans l'un ou l'autre bûche.



avec le soutien de CEVBO

## AU 1<sup>er</sup> JANVIER, ENFIN UN GESTE DE TRI LOGIQUE, UTILE ET SIMPLE !

Pourquoi je peux mélanger mes emballages avec mes papiers ?

Avant tout, parce qu'ils ont pratiquement le même poids. Ce n'est plus de question de me poser si ça me colle ou non au cours du 1<sup>er</sup> tri, mais de savoir si ça va dans l'un ou l'autre des bûches. Ça simplifie le geste de tri, ça évite de se tromper. Autre point positif : les bûches jaunes sont remplies plus vite, même que les bleues. Résultat : on évite plus de papiers de finir au poubelle.

Pour éviter que ça débarrde, qu'est-ce qui est prévu ?

Un nouveau contrat décharge le travail de triage et de trier, c'est-à-dire la séparation de chaque bûche dans le bon système. Ensuite, les bûches jaunes seront bûches et bûches. Les bûches bleues seront trier et trier. Ces travaux demandent véritablement plus de ressources.

D'accord. Et pourquoi mon tri n'est pas collecté en porte-à-porte comme d'habitude ?

C'est une question qui revient souvent. La collecte de tri a été adaptée à la couleur et au poids. C'est-à-dire que les bûches bleues et jaunes, sur un territoire donné, ont un poids de 200 kg (ou 100 kg également) par tonne par semaine, ce qui est le même que celui de l'ensemble des bûches bleues et jaunes. C'est-à-dire que le poids n'a plus d'importance.

### LA RECETTE ANTI-GASPI

**Collecte de fines de cuisine**

Le compost est un produit naturel qui permet de réduire les déchets et de produire un engrais naturel. Voici comment le fabriquer :

1. Choisir un contenant en bois ou en plastique.
2. Ajouter les déchets de cuisine (éplures, tiges, etc.) et les laisser sécher.
3. Ajouter de la paille, du foin, des feuilles mortes et du compost de l'année précédente.
4. Mélanger et laisser fermenter pendant 3 à 4 semaines.
5. Utiliser le compost pour enrichir le sol.

### INFOS PRATIQUES

**MÉTRIAGE**

Le paiement mensuel est le plus pratique pour tous les types de contrats.

Pour en bénéficier sur nos installations, il faut effectuer une demande à l'agence.

[www.comcom-sgc.fr](http://www.comcom-sgc.fr)

**Accès le 31 janvier**

**Service Gestion des Déchets**

Assiette déchet : 0,10 € TTC par habitant et par an (12 00 € TTC par an)

Assiette sur poubelle : 0,10 € TTC par habitant et par an (12 00 € TTC par an)

Assiette sur poubelle : 0,10 € TTC par habitant et par an (12 00 € TTC par an)

## COM' BAG

LETTRE D'INFORMATION TRI ET PREVENTION

### AU SOMMAIRE

- CHANGEMENT DE COLLECTE
- CHANGEMENT DE CONSIGNES DE TRI
- CHANGEMENT DE TARIFS



Le service Déchets est à votre écoute au 03 83 31 55 55 du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et sur rendez-vous du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30 / gestion-dechets@comcom-sgc.fr  
Copyright © Communauté de Communes Seille et Grand Couronné